

MENACE sur la DGFIP⁽¹⁾,

article paru dans le combat social de février 2021, bulletin d'information de l'Union Départementale cgt-FO de Maine et Loire.

Crise sanitaire ou pas, gouvernement, directions Générale et locale en profitent pour accélérer le démantèlement de la DGFIP !

Au nom des politiques d'austérité, depuis des années, notre administration subit fermeture et regroupement de sites, de services, des suppressions d'emplois, des réformes incessantes dans les méthodes et l'organisation du travail.

Certaines de nos missions ont déjà été privatisées ou externalisées, comme le paiement dans les bureaux de tabac sous l'égide de la Française des jeux et prochainement, les encaissements à la Poste... Cela signifie que l'État ne recouvre plus ses propres créances et sous-traite.

À partir de là, tout devient possible et ouvre la voie à la privatisation de toutes les missions !

Depuis des années les trésoreries ferment. Au 1er janvier 2023, il n'en restera plus aucune dans le département.

Elles sont remplacées par cinq services de gestion comptable ouverts au public pour l'instant le matin et des points de contact dans les Maisons France Service (MSAP). Ces permanences, tenues par un agent, sont ouvertes trois heures par semaine ou par quinzaine.

Notre direction ne propose cette alternative que pour leurrer les élus et pour les citoyens, il est difficile de s'y retrouver.

Un service public n'est de qualité qu'à condition d'être ouvert quotidiennement, avec le personnel nécessaire pour apporter une réponse à la population !

La fin de la séparation entre l'ordonnateur et le comptable ?

Le gouvernement compte mettre fin à la séparation entre **l'ordonnateur** (celui qui décide de la dépense) et **le comptable** (qui la contrôle et l'exécute) jusqu'ici indépendant de l'ordonnateur.

La conséquence ? Des comptables placés sous l'autorité des ordonnateurs, donc la fin des contrôles et la

porte ouverte à tous les excès de certains élus locaux.

Côté services impôts des particuliers, la Direction regroupe ces services et réduit l'accueil physique généralisé depuis des années.

D'une ouverture actuelle de huit demi-journées, nous allons passer à une ouverture tous les matins soit trois demi-journées de moins. L'après-midi l'accueil se fera sur rendez-vous, il sera réservé aux dossiers complexes ou « à enjeu ». Idem pour le service des amendes. Sans parler de la concentration des contribuables sur une matinée qui est une aberration totale en cette période de pandémie. La Direction prétend que tout se passe bien, c'est sans doute pour cela qu'elle a recours à la présence de vigiles... La vérité c'est que les contribuables « s'irritent » de trouver porte close.

L'expérience des fermetures l'après-midi dans les petits postes s'est soldée par la fermeture définitive de ceux-ci.

Pour FO DGFIP49, ce sont les prémices de la disparition de l'accueil physique.

Des plateformes pour remplacer l'accueil

Côté services impôts des entreprises, les restructurations continuent avec le regroupement des Services et la mise en place de plateformes nationales comme avec les centres de contact pour les particuliers.

Tous les autres services depuis des années, subissent restructuration sur restructuration et au bout, la menace de l'externalisation ou la privatisation.

Avec la crise sanitaire et le versement du fonds de solidarité, les services encore existants sont débordés. Le gouvernement, **après avoir supprimé 1800 emplois en 2021, va recruter prochainement, 250 contractuels afin d'épauler les agents des SIE..** Quelle triste administration qui supprime des emplois statutaires pour recruter des contractuels sans formation.

- ➔ FO DGFIP dénonce cette méthode et exige l'arrêt des suppressions d'emplois et le recrutement d'agents statutaires à la hauteur des besoins des services !
- ➔ FO DGFIP condamne cette politique de destruction du service public et soutient que pour exercer leurs missions, les services de la DGFIP doivent disposer des moyens nécessaires.
- ➔ FO DGFIP exige le maintien de toutes les missions et d'un réseau de proximité adapté à l'attente des citoyens. FO revendique un vrai service public républicain.
- ➔ FO DGFIP exige l'abandon du NRP et des réformes régressives qui sont à l'œuvre. FO DGFIP exige le maintien de la responsabilité personnelle et pécuniaire du comptable.

Généraliser le télétravail

Il faut rajouter, que sous prétexte de pandémie, une pression est exercée sur les agents pour qu'un maximum d'entre eux devienne télétravailleurs. FO doit rappeler, lors de chaque instance, que le télétravail doit être basé uniquement sur le volontariat.

Environ 30 % des agents y sont soumis quotidiennement. Depuis la fin du deuxième confinement, chaque ordinateur vétuste est remplacé par un portable, une façon supplémentaire de faciliter la mise en place du télétravail.

Limiter le nombre d'agents dans les services, c'est encore supprimer plus de services, continuer à regrouper, faire des économies de loyers, de consommables... au détriment des télétravailleurs qui, pour l'instant, ne bénéficient d'aucune indemnité. FO revendique la prise en charge des frais divers qui seraient engagés par l'agent (installation, accès Internet, chauffage, électricité, etc.).

(1) Direction Générale des Finances Publiques - fusion des administrations du Trésor et des Impôts